



Séance plénière de l'Académie de la Viande du 21 Octobre 2022 Relevé de décisions

Sous la présidence de Bernard Greffeuille, l'Académie de la Viande s'est réunie en séance plénière le vendredi 21 Octobre 2022 à Paris, au 207 de la rue de Bercy dans le 12^{ème} arrondissement.

Participaient à cette réunion : François Landrieu, Claude Allo, Charles Assirlikian, Jean-Louis Bignon, Serge Caillaud, François Cassagnol, Pierre Del Porto, Bernard Denis, Jacques Giroux, Bernard Greffeuille, Jean François Hocquette, Véronique Langlais, René Laporte, Maurice Leboeuf, Pascal Mainsant, Jean Meunier, Jean Morand, Marc Pages, Yves Quilichini.

En ouvrant la séance le président rend hommage à deux académiciens récemment disparus : Jacques Pujol le 6 août 2022 et Bernard Degeuse le 9 septembre 2022.

Une minute de silence est observée par l'assemblée en leur mémoire

Désignation d'un nouvel administrateur

Sur proposition du président, Pierre del Porto été élu en tant qu'administrateur de l'Académie, en remplacement de Brigitte Richon, démissionnaire.

Situation financière de l'association

A la demande du président, le trésorier Bruno Millet fait état de la situation financière à ce jour de l'Association.

Le fonds associatif au démarrage du mandat en-cours s'établit 16 898,42 €

Au 21 octobre 2022, la trésorerie disponible s'élève à 16 826,45 €. L'Association n'a aucune dette et est en attente de règlements pour un montant de 7 970,00 €. Ce chiffre correspond au premier acompte de la convention annuelle avec Interbev qui vient tout juste d'être signée ainsi que d'un reliquat de cotisations.

A ce jour, 16 académiciens restent redevables de leurs cotisations :

- 13 au titre de l'année 2022
- 1 au titre de 2021 et 2022
- 2 au titre des quatre derniers exercices

Après discussions et délibération, il est décidé d'acter la démission tacite de messieurs Henri Batiot et Olivier Metzger en application du quatrième alinéa de l'article 5 des statuts de l'Académie

Compte tenu de la situation particulière de Jacques Servièrè qui participe régulièrement aux travaux de l'académie, il est demandé au président de se rapprocher de ce dernier, pour étudier et définir, avant toute décision le concernant, les modalités de régularisation de sa situation au regard des cotisations

dues et non versées à ce jour .

Le trésorier insiste, à nouveau, auprès des académiciens pour qu'ils privilégient leur règlement par virement bancaire pour toutes les sommes qu'ils doivent à l'association (cotisations, frais de repas...).

Tous les académiciens qui le souhaitent peuvent obtenir une note de débit justificatives de leurs dépenses.

Point sur les travaux du groupe « Réforme des statuts »

Lors de sa séance du 22 avril 2022, l'Académie avait mandaté un groupe de travail piloté par le secrétaire, Jacques Giroux , et composé de Pierre Del Porto, Jean Luc Angot et Jean François Blanc , afin de proposer les évolutions statutaires nécessaires à la clarification des positionnements respectifs de l'Académie et du Club de la viande. En effet, ce dernier ne semble plus avoir d'activité depuis 2012. En outre, tous les académicien qui de par les statuts actuels sont membres du Club de la Viande n'ont jamais été convoqué à une assemblée générale et n'ont pas davantage été sollicités pour payer les cotisations annuelles.

Une première réunion a eu lieu en juillet visant à acter, dans un premier temps, la suppression de toute référence au Club dans les statuts de l'Académie .

Une nouvelle rédaction statutaire sera proposée à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Académie, qui sera convoquée à cet effet dans la foulée de l'Assemblée Générale statutaire annuelle du mois de mars prochain.

D'ici cette échéance, d'autres rencontres seront organisées entre l'Académie et les responsables du Club afin de parvenir à un accord sur le devenir de ce dernier.

Le président souligne que l'Académie est fondée par son objet et ses missions, à prendre en charge les activité antérieures du club : visites techniques et conférences qui feront l'objet d'un échéancier dès 2023

À cet égard, lors de sa récente rencontre avec le président, Jean Raymond Dumas, de l'École Supérieure des Métiers de la Viande, ce dernier s'est déclaré très ouvert à un renforcement des liens et a une collaboration, sur des thèmes à préciser, qui pourrait être fructueuse entre les deux structures. Il a, notamment, évoqué la possibilité pour l'Académie de la Viande d'utiliser les locaux et les équipements de l'ESMV (salle de réunion, espace de restauration...).

Election de nouveaux académiciens

Le président informe l'assemblée, qui en prend acte, des démissions de Brigitte Richon, Guillaume Roué et Didier Delzescaux .

Il présente ensuite les candidatures de quatre postulants au siège d'académicien :

- Sabine Buquet, directrice des éditions de l'EPURE
- Marie Pierre Ellies Oury, professeur d'Université, maître de conférences à Bordeaux Sup Agro
- Laetitia Visse, Cheffe propriétaire du restaurant « La Ferme du Boucher » à Marseille
- Bruno Carlhian, journaliste, rédacteur en chef de l'agence de presse SOCOPAG

Le président donne lecture, pour chaque candidat, de sa lettre de motivation et de son CV.

Après délibération de l'assemblée, les quatre candidatures sont acceptées à l'unanimité des académiciens présents;

La réception des nouveaux académiciens sera organisée dans le cadre de la prochaine cérémonie de

remise des prix de l'académie.

La candidature de Monsieur Daniel Rizet, proposée par Pierre Del Porto pour occuper le siège vacant de Bernard Terrand, sera examinée lors d'une prochaine séance de l'Académie, après un entretien préalable entre le président et le postulant.

Il est acté que les CV et les lettres de motivation des futurs candidats seront communiqués aux académiciens en même temps que la convocation à la séance plénière chargée de statuer sur ces demandes.

Les procédures d'admission, de démission, d'exclusion des membres de l'Académie (académiciens , académiciens émérites, membres correspondants) seront précisées dans un règlement intérieur qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Attribution des prix de l'Académie

Après délibération et vote des académiciens , les prix suivants, pour l'année 2022 sont attribués :

- **Grand Prix de l'Académie** (dotation 1 500€) : au film « Tendre et Saignant » réalisé par Christopher Thomson interprété par Géraldine Pailhas et Arnaud Ducret,
- **Prix scientifique** (Dotation 1 000€) à Monsieur Philippe Cayot, professeur de formulation des aliments et de chimie des aliments à Agro Sup de Dijon pour ses travaux intitulés : « Substituts à la viande:formulations et analyse comparée en 2 parties (partie « apports protéiques » et partie « apports en micro nutriments »
- **Prix de vulgarisation de l'Académie** (Dotation 500€) à l'ouvrage intitulé « Atlas pratique des jambons et saucissons » réalisé par Tristan Sicard sur des illustrations de Yannis Varoutsikos et publié aux éditions Marabout

Il est convenu que, pour l'année 2023, un groupe de travail désigné au sein de l'Académie proposera a l'assemblée les procédures de sélection, expertise, examen, validation et attribution du prix scientifique dont le périmètre d'éligibilité des travaux susceptibles d'être primés devra être précisé.

Ces procédures ainsi que, d'une façon générale, les procédures relatives à l'attribution de l'ensemble des prix décernés par l'Académie de la Viande seront précisée dans le règlement intérieur qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale .

Cérémonie de remise des Prix de l'Académie de la Viande

Le président propose à l'Assemblée que la cérémonie 2022 de remise des prix de l'Académie se déroule le 15 décembre 2022 dans les salons du Sénat, au palais du Luxembourg.

Des contacts ont été pris dans ce sens avec la questure du Sénat par le président qui a obtenu le parrainage de cette manifestation par le Sénateur de l'Aveyron, Jean Claude Anglars.

La cérémonie prévue pourrait ainsi rassembler autour d'un buffet mettant en avant la gastronomie française un parterre de 75 à 100 invités dont :

- les lauréats des 3 prix
- les académiciens
- le président Larcher, le questeur Bas, le sénateur Anglars ainsi que quelques sénateurs qui seront désignés par le protocole,
- La secrétaire perpétuelle de l'Académie Française
- Les Présidents des Académies d'Agriculture, de Médecine, Vétérinaire

- Les Présidents d'Anvol, d'Inaporc, d'Interbev, d'interpro chasse et gibier
- Des journalistes sur la base d'une liste à définir

Une première rencontre est prévue le 9 novembre dans l'enceinte du Sénat avec les services de la questure, le président, Francis Fauchère, François Cassagnol et Didier Desert afin d'aborder les questions techniques, logistiques, protocolaires liées à l'organisation de cette manifestation.

Le président propose par ailleurs que cette cérémonie soit complétée par la réception officielle, au sein de l'Académie, des 4 récipiendaires.

L'ensemble de ces propositions est validé par l'Assemblée.

Programme d'actions 2023

A la demande du président, Bruno Millet présente rapidement la note relative aux propositions d'axes de travail de l'Académie pour l'année 2023, axes correspondant à son objet et ses missions.

Cette note a été transmise à chaque académicien avec la convocation pour la présente réunion ;

Elle est la synthèse des réflexions et des propositions formulées par les académiciens lors de la journée de travail consacrée à ce sujet le 22 Avril 2022.

3 axes programmatiques ont ainsi été définis et, pour chacun d'entre eux, un groupe de travail composé d'académiciens plus particulièrement intéressés par le thème sera chargé d'en enrichir le contenu, de proposer des sujets plus spécifiques de travail, de réfléchir et de proposer des outils ou des supports nécessaires au bon fonctionnement de l'Académie dans l'exécution de ses différentes missions.

Les axes retenus sont les suivants :

- Sciences et Innovations
- Culture et Patrimoine
- Image et Société

Parallèlement à ces 3 axes, le travail de l'Académie devra également s'articuler autour de 2 thématiques plus transversales :

- La communication, événementiel, les relations publiques
- Le Digital, site web et réseaux sociaux.

Le président demande à chaque académicien de se positionner sur sa participation à l'un ou plusieurs de ces différents chantiers

Des échanges qui suivent cette présentation, ressortent les propositions complémentaires :

- Institutionnaliser les relations de l'Académie de la Viande avec les académies Vétérinaire d'Agriculture et de Médecine afin de définir si possibles des thèmes communs de réflexion, d'échanges et de travail à initier dès 2024
- Continuer le chantier du dictionnaire de la viande pour en enrichir le contenu, réactualiser certaines données, notamment économiques, prévoir sa réédition en étudiant notamment de nouveaux formats complémentaires à ceux existants
- Créer de nouveaux produits comme un dictionnaire amoureux de la viande ou un recueil des codes, traditions et aspects pittoresque des mots et des langages
- Clarifier l'usage juste des mots spécifiques aux produits, aux métiers aux pratiques des

filières animales et viande

- Organiser régulièrement conférences, visites techniques, gastronomiques ou culturelles à thème
- Décentraliser à échéance régulière une session de l'Académie

En conclusion, le président remercie les académiciens pour leur contribution respective à cette réflexion et les invite à se mobiliser dès à présent pour donner à chaque axe de travail un contenu effectif qui constituera la charpente et le socle des missions de l'Académie pour les mois et les années à venir.

Annexé au présent compte rendu figurent la désignation des différents groupes ainsi que leur composition. Naturellement, les académiciens qui ne sont pas encore inscrits peuvent à tout moment s'engager dans les groupes de leur choix. À cet effet, il suffit qu'ils s'adressent à l'animateur en charge des groupes concernés.

Pour conclure cette séance plénière, le président suggère que, d'ores et déjà, soit acté un calendrier de travail pour l'année 2023, sur la base suivante :

- des séances plénières (dont les séances statutaires)
- Une séance décentralisée
- une cérémonie de remise des prix de l'Académie et de réception des nouveaux membres
- une conférence trimestrielle sur des thèmes à définir dans la cadre de chaque axe programmatique

A cette fin, le calendrier suivant est proposé :

- Janvier 2023 : 1^{ère} conférence trimestrielle
- Mars 2023: Assemblée générale de l'Académie (et AG extraordinaire)
- Avril 2023: 2^{ème} Conférence trimestrielle de l'Académie
- Mai 2023 : session décentralisée de l'Académie à Capdenac en Aveyron
- Juin 2023: 3^{ème} Conférence trimestrielle de l'Académie
- Septembre 2023 : séance plénière : attribution des prix de l'Académie
- Octobre 2023:4^{ème} Conférence Trimestrielle de l'Académie
- Décembre : Cérémonie solennelle (remise des prix 2023 et 40e anniversaire l'Académie de la Viande)

Ce calendrier est acté par l'Assemblée. Les dates définitives seront arrêtées prochainement et les thèmes des conférences seront déterminés en fonction des suggestion des différents groupes de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Président,

A blue ink signature, appearing to be 'J. J.', written in a cursive style.

Le Secrétaire

A blue ink signature, appearing to be 'M. R.', written in a cursive style.

Bernard Greffeuille

Jacques Giroux